

INSCRIPTIONS du 14/10 au 31/01/2025

Conseil DES JEUNES



Devenez acteur de votre ville !

ET SI VOUS VOUS ENGAGIEZ ?



www.ville-evian.fr



ville
Evian



Conseil DES JEUNES

POURQUOI UN CONSEIL DES JEUNES ?

La municipalité propose aux jeunes de s'engager pour leur Ville à travers le Conseil des Jeunes. Les volontaires pourront s'impliquer dans la vie locale et en être de vrais acteurs.

C'est aussi une opportunité pour découvrir comment fonctionnent les instances démocratiques (dont la mairie.) et apprendre la citoyenneté.

Le Conseil des Jeunes est ouvert aux Evianais **de 12 à 17 ans** (de la classe de 5^e jusqu'en première), qui souhaitent mettre une partie de leur temps libre au service de leurs concitoyens.

Il a pour ambition d'être paritaire (nombre équivalent de filles et de garçons) et représenter les différents quartiers de la Ville.

QUEL EST LE RÔLE DU CONSEIL DES JEUNES ?

Le conseil des jeunes est une instance de démocratie participative. C'est un espace d'échanges, de concertations et de rencontres qui :

- **se prononce** sur les projets et actions en cours proposés par la municipalité ;
- **exprime ses idées**, ses envies et projets pour la Ville ;
- sera légitime pour **porter la réalisation d'un projet** qui lui tient à cœur ;
- **travaille en lien avec le Conseil des sages.**



QUEL EST SON FONCTIONNEMENT ?

Le conseil des jeunes est régi par une charte qui en explique le fonctionnement (consultable sur : www.ville-evian.fr).

Il se compose de jeunes volontaires (filles et garçons) **pour un mandat de deux ans.**

Il est supervisé par un élu : l'adjoint au maire au parcours de vie et encadré par des animateurs. Il se réunit régulièrement pour travailler sur des projets et échanger.

- Le conseil des jeunes représente l'ensemble des citoyens, pas uniquement les jeunes. Chaque membre s'engage volontairement à œuvrer dans l'intérêt commun et non pas pour des intérêts particuliers.
- Être membre est une démarche citoyenne où chacun s'inscrit dans la participation et le respect de chacun.

POURQUOI PAS VOUS ?

Le Conseil des jeunes est ouvert aux Evianais :

- > **Entre 12 et 17 ans**
- > **Passionnés par leur ville**
- > **Habitant à Evian**



FORMULAIRE DE CANDIDATURE

Conseil
DES JEUNES

Le Point information jeunesse (04 50 70 77 62 / pij@ville-evian.fr) se tient à ta disposition pour toute question concernant la rédaction de ta candidature. Avant cela, tu dois prendre connaissance du règlement de participation et le signer.

Nom : Prénom :

Age et date de naissance :

Adresse :

Mail personnel :

(obligatoire, si tu n'en as pas, le PIJ peut t'aider à en créer un)

Tél. (facultatif) :

Classe et établissement scolaire :

Comment as-tu entendu parler du Conseil des jeunes ? :

DIS-NOUS EN PLUS :

Quels sont tes centres d'intérêt, loisirs et activités ?

Sur quels thèmes et ou projets souhaiterais-tu réfléchir ?

Je soussigné(e) : prénom / nom :

Déclare être candidat(e) au Conseil des jeunes de la Ville d'Evian pour la période 2024-2026

Fait à Evian le : Signature :

Mention CNIL / RGPD

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par Jérémie Fabrizio, directeur du service éducation-jeunesse : 04 50 83 10 72 / jeremy.fabrizio@ville-evian.fr, pour la mise en place du Conseil municipal des jeunes. La base légale du traitement est l'intérêt public. Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : M^{me} le maire, l'adjoint au parcours de vie et les services éducation et jeunesse. Les données sont conservées pendant la durée du mandat du CMJ. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter : courrier@ville-evian.fr. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

Bulletin à renvoyer à la Mairie d'Evian
accompagné de l'autorisation parentale
> 2, rue de la source de Clermont
CS 80098 74502 EVIAN
ou : courrier@ville-evian.fr
ou directement dans la boîte aux lettres
(rue G. et E. Folliet)